

A l'attention des élus du conseil communautaire

Réf. : 221-22 | FG PB/MB – CCMV
Objet : convocation conseil communautaire
Contact : Marie BLANC (marie.blanc@vercors.org)

Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine séance du conseil communautaire qui se tiendra le :

VENDREDI 6 MAI 2022

A 14H30

A LA SALLE DES FETES DE MEAUDRE

• 91 route des Mateaux 38112 Autrans-Méaudre en Vercors •

La séance est ouverte au public, dans le respect des gestes barrières.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
2. Décisions du Président dans le cadre de ses délégations
3. Dépôt d'un dossier d'unité touristique nouvelle structurante pour la commune de Villard-de-Lans
4. Délégation du droit de préemption urbain à la commune d'Autrans-Méaudre en Vercors à l'occasion de l'offre de vente d'une propriété située Voie du village olympique à Autrans-Méaudre en Vercors
5. Approbation de la convention conclue avec la structure « Mobilité et services » pour l'ouverture de l'agence cars Région à la Maison de l'intercommunalité
6. Servitudes de passage des réseaux et ouvrages d'assainissement en terrain privé : approbation du barème d'indemnisation des propriétaires et délégation au Président de la signature de tout document relevant des servitudes de passage
7. Modification des représentants de la CCMV au Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère
8. Approbation de la convention conclue avec le Centre de gestion de l'Isère pour la mission d'inspection en matière d'hygiène et de sécurité au travail
9. Approbation de la modification du tableau des effectifs des emplois permanents de la CCMV au 6 mai 2022
10. Fixation du produit fiscal pour la taxe « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » pour l'année 2022
11. Questions diverses

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs les membres du conseil communautaire, à mes salutations les meilleures.

A Villard-de-Lans, le 29 avril 2022

Franck GIRARD,
Président de la Communauté de communes

